

A l'initiative de ...



BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

ACCOMPAGNEMENT PLE « PLAN DE LIVRAISON D'ENTREPRISE »

BRUXELLES MOBILITÉ ET BRUXELLES ENVIRONNEMENT

26 mars 2024



TRAJECT

urbi&e

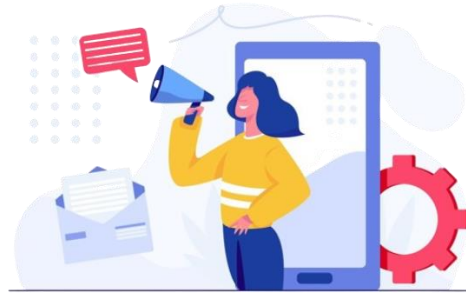


**TRANSPORT
& MOBILITY
LEUVEN**

Pourquoi un projet PLE ?



D.8 Encourager les entreprises à rationaliser leurs commandes et leurs livraisons



Généraliser la **prise de conscience** des organismes publics et des entreprises quant aux flux de marchandises générés par leur activités (livraisons et marchandises exportées)



Rationaliser les flux de marchandises par un **accompagnement sur mesure**, et ainsi maîtriser la demande de transport, en optimisant les processus d'achats, de commandes et de livraisons

Qu'est-ce qu'un PLE ?

PLE « Plan de Livraison d'Entreprise »
(BLP « Bedrijfsleveringsplan »)

=
Document stratégique



Optimisation du processus des
livraisons/enlèvements



Garantir les **approvisionnements**
et les enlèvements dans des
conditions optimales



Diminuer les coûts relatifs à la
gestion des commandes et aux
livraisons



Diminuer les impacts négatifs
des livraisons (émissions,
congestion, sécurité routière, etc.)

Un projet en trois parties ...



Accompagnement des
organisations participantes



Mise en réseau des
organisations participantes



Diffusion de bonnes pratiques vers
les entreprises non participantes

10 mois

... réalisé par un consortium dynamique

Une équipe multidisciplinaire et experte dans le domaine de la mobilité et de la logistique



L'accompagnement PLE en pratique



Accompagnement rapproché et sur mesure pour 10 structures bruxelloises



À qui s'adresse l'accompagnement ?

Public cible : organisations soumises à la législation PDE (Plan de Déplacement d'Entreprises)



Organisations occupant **plus de 100 personnes sur un même site** en Région de Bruxelles-Capitale

Obligation de réaliser un **diagnostic de mobilité** et un **PDE** pour leurs travailleurs et leurs visiteurs

Priorité en 2024 et 2025 :

- Organismes d'intérêt public (OIP)
- Communes
- CPAS

Processus de sélection en cours...



Sélection sur base d'un **formulaire de candidature**

Ce qui est recherché



Organisations dynamiques voulant améliorer de manière pérenne et durable ses flux logistiques



Engagement de participer activement et de mobiliser les ressources et données nécessaires au bon déroulement de l'accompagnement

La mise en réseau des participants



Partage de connaissances entre entités et mise en réseau



Deux workshops pour traiter de thématiques intéressantes pour les projets logistiques des participants

La diffusion de bonnes pratiques



Plusieurs actions de communication...

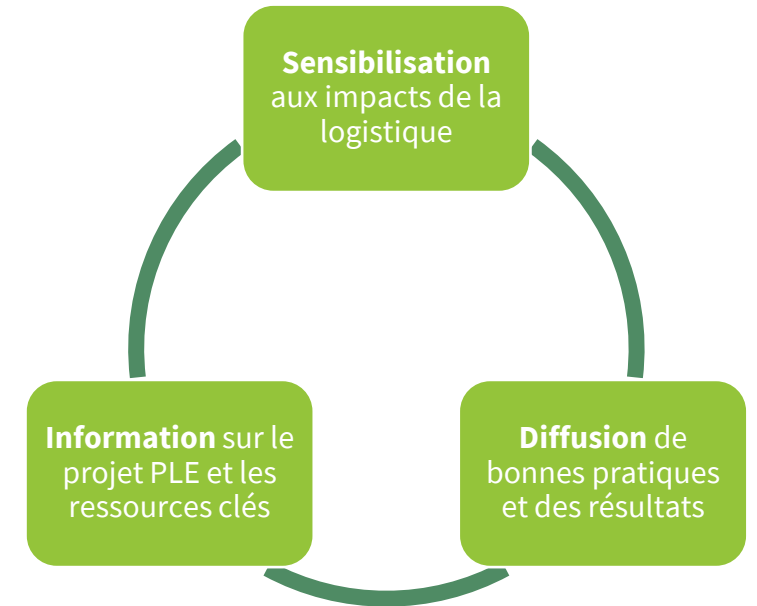
...sur base de trois axes



Deux rencontres thématiques
(webinaire et séminaire) pour présenter le projet, les résultats et les bonnes pratiques grâce à des témoignages d'organisations participantes



Articles alimentant des newsletters (E-News PDE) pour partager des bonnes pratiques et des témoignages d'organisations participantes



Comment bénéficier de l'accompagnement ?



Scannez ce code QR pour accéder au formulaire de candidature PLE



Répondez de manière consciencieuse au formulaire pour montrer votre motivation **avant le 31 mars 2024**



Nous vous tiendrons informés de la sélection des structures qui bénéficieront cette année de l'accompagnement PLE

